CONSULAT NEUCHATEL

N° 216 — CXXIXme Année | Un numéro : 5 centimes | Jeudi 13 Septembre 1894

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» rendue franco par la porteuse	8 —	4 20	2 30
» » » » la poste	9 —	4 70	2 60
Union postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	20 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus. — L'envoi du journal ne cesse qu'au refus de l'abonné. — Changement d'adresse : 50 centimes.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR

BIENNE	5 10	8 18	8 30	10 15	11 18	2 15	4 15	5 30	8 —	8 38
LAUSANNE	5 25	7 50	11 53	2 10	5 05	8 20	9 48			
PONTARLIER	8 20	§11 02	*11 48	*1 24	2 05	5 58	*8 50	9 30		
LOCLE	6 30	8 28	11 15	2 22	4 34	*6 36	8 17			

§ La semaine. — * Le dimanche.

ARRIVÉES DE

BIENNE	7 40	10 50	11 50	1 35	2 —	4 30	5 45	8 —	9 24	9 39	11 15
LAUSANNE	8 —	10 10	11 02	1 45	4 08	8 05	11 12				
PONTARLIER	8 08	9 56	8 47	7 52	11 05						
LOCLE	7 36	10 06	11 18	2 02	3 57	*5 26	7 42	9 26			

Départs pour **Bateaux à vapeur** Arrivées de

8 —	10 20	2 05	6 30	MORAT	7 30	12 35	4 —	7 30
8 —	2 —	6 35		ESTAVAYER	7 40	12 25	6 20	

Régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry

DÉPART	7 50	10 22	12 11	2 15	4 20	6 12	8 24	10 10		
ARRIV.	7 47	9 55	12 08	1 52	3 55	6 04	7 54	10 06		
Le dim. DÉP.	1 27	8 28	4 38	5 34	ARR.	8 10	4 30	5 31	7 25	

ANNONCES

Cantonales		Non Cantonales	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65	Répétition	0 10
» 6 à 7 »	0 75		
» 8 lignes et au-delà, la ligne	0 10	Réclames	0 20
Répétition	0 08	Avis mortuaires, minimum	2 —

Avis tardif, 20 cent. la ligne (minimum 1 fr.). Lettres noires, 5 cent. la ligne de surcharge. Encadrements depuis 50 cent.

Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Cie

éditeurs de la *Feuille d'Avis*

Articles deuil :

LETTRES DE FAIRE-PART

Cartes de visite

Cartes de remerciements

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

Bulletin météorologique — SEPTEMBRE

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Jours	Tempr. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Force	État du ciel
12	13.1	5.9	18.6	724.1		NE	faibl.	clair

Brouillard en bas Chaumont le matin. Toutes les Alpes visibles à 1 heure.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6

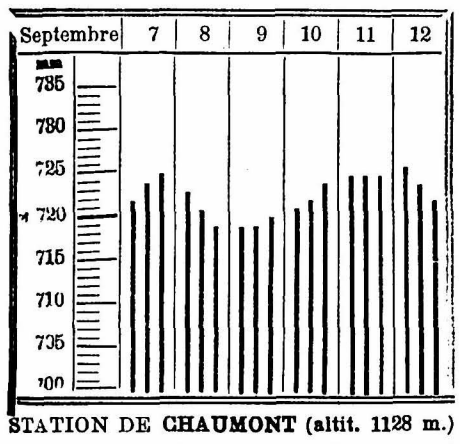

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

11	7.1	3.4	13.7	670.9		NE	faibl.	clair

Brouillards mouvants sur le sol jusqu'à 9 h. du matin. Hautes-Alpes visibles.

7 heures du matin.

	Altitude.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
12 sept.	1128	3.7	671.6	N.-E.	Clair.

NIVEAU DU LAC :

Du 12 septembre (7 h. du m.) : 429 m. 580
Du 13 » 429 m. 570

Température du lac (7 h. du matin) : 16°.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHATEL

APPRENTISSAGES

La Commission communale de contrôle de la surveillance des apprentis rappelle aux maîtres et maîtresses d'apprentissage que leurs apprentis et apprenties doivent être inscrits (après le temps d'essai) au **Greffe central des Prud'hommes** (Hôtel-de-Ville), et qu'ils ne peuvent être engagés que par **contrat écrit** (Art. 8 de la Loi).

Les intéressés qui n'auraient pas encore rempli ces formalités, sont invités à le faire le plus tôt possible, s'ils ne veulent pas s'exposer aux pénalités prévues par la Loi. Les inscriptions seront reçues tous les jours **entre 10 heures et midi et demi.**

La prochaine série de visites d'apprentis commencera après le 15 septembre.

Neuchâtel, le 11 septembre 1894.

Au nom de la Commission communale de contrôle de la surveillance des apprentis :

Le Secrétaire, Ed. STEINER. *Le Président,* A.-L. JACOT.

IMMEUBLES A VENDRE

VERGER On offre à vendre, de gré à gré, un verger planté de beaux arbres fruitiers, et un champ attenant 7422 mètres. S'adresser à Marc Durig, à Bôle.

ANNONCES DE VENTE

FUTAILLE Chez le soussigné, à vendre cinq lègres ovales, neufs, de 5510, 2587, 743, 653 et 749 litres ; ces deux derniers ovales sont tartrés ; douze seilles neuves en chêne, pour compôte.

A.-G. SCHÆFFER, à Saint-Blaise.

VERMOUTH

de TURIN, 1re qualité

1 Fr. 20 le litre, verre compris.

Le litre vide est repris à 20 cts.

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Épancheurs, 8

BRILLANT SOLEIL

Sonnenglanz

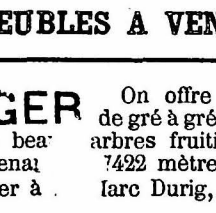

Sonnenglanz

ENCAUSTIQUE

séchant très vite, se distinguant des autres cires à parquet par la beauté et la durée de son brillant.

En dépôt à Neuchâtel : chez Jules Panier, Alfred Krebs, Alfed Zimmermann, A. Lœrsch, Ernest Morthier, F. Gaudard, Chs Petitpierre.

FOURNEAU

antique, avec peinture de 1607

à vendre. S'adresser au bureau de la Feuille d'Avis, qui indiquera. 796

ILLODINE H. 1.25 SCHUTZ M. 2.- ILLODIN Acht MARKE dieser Marke.

Nous recommandons vivement aux mères de famille, pour la propreté des dents et de la bouche de leurs enfants, l'antiseptique **ILLODINE,** Eau dentifrice et pour la bouche. — *En vente à la pharmacie* **A. Dardel.**

1 Fr. 75 et 2 Fr. 90.

CIGARES

Flora excellent	200	pièc.,	fr. 2.50
Flora-Brésil, véritables	200	»	» 3. -
Cigares Sport, véritabl.	200	»	» 3.10
» Kneipp, extra fin.	200	»	» 3.40
Brisago Ia	125	»	» 3.10
Colibri	100	»	» 1.40
Cigares indiens	100	»	» 2.30
Maduro, exquis, de 5 c.,	100	»	» 2.65
Bouquet, vérit., de 10 c.,	100	»	» 4.70
Sumatra, exquis, de 10 c.,	100	»	» 2.40

sont expédiés en qualité excellente, bien secs, par (H. 3038 Q.)

J. WINIGER, Boswyl (Argovie).

ZITHER A vendre d'occasion une **bonne zither.** Rue des Moulins no 25, 2me étage.

CIRAGE NATIONAL SUISSE

HENCHOZ FRÈRES

Boudry.

ÉPICERIE MONTANDON

Parcs 14

A vendre une certaine quantité de **futailles de transport,** en bon état. — **Fabrication de seilles et tonneaux neufs,** sur commande.

Réparations à prix modérés.

A la même adresse, **vins à l'emporté :**

Rouge de table, à 40 et 50 c. le litre.
Blanc du pays, à 50 c. »

Rabais par feuillette.

No 4711

Moyen le plus agréable et le plus efficace pour rafraîchir et purifier l'air des chambres

Eau de Cologne

(Etiquette bleu-or)

de

FERD. MÜLHENS, COLOGNE.

Reconnue comme la

meilleure marque.

En vente dans presque tous les bons commerces de parfumerie.

A VENDRE trois vases d'une contenance de 12,000 litres environ, en bon état ; deux chars à pont à ressorts, deux petits chars à ban, un char à échelles avec mécanique devant ; deux seuils de pressoir, en chêne. Prix raisonnable. Le bureau du journal indiquera. 744

Lithographie F. GENDRE

COQ D'INDE 26

Tous travaux en lithographie, tels que : factures, traites, chèques, cartes de tous genres, plans, musique, vues, menus, étiquettes, tableaux-réclame, etc., etc., sont livrés promptement et soigneusement. — Toujours en magasin étiquettes de toutes sortes.

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL

Paroles et Textes (Moraves) pour 1895, à prix divers.

G. von Wyss. — *Geschichte der historiographie in der Schweiz,* 1re liv., 1 fr. 60. — (L'ouvrage paraîtra en 4 ou 5 livraisons, jusqu'au printemps 1895, au plus tard.)

Edouard Rod. — *Michel Teissier,* pièce en 3 actes, 4 fr.

MIEL

Beau miel coulé du pays, garanti pur, à fr. —.90 le pot.

(Les pots vides sont repris à 30 cts.)

Au magasin de Comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Épancheurs, 8

Médaille d'or et diplôme d'honneur aux Expositions. — Exportation dans tous les pays du monde. — 20,000 attestations fin octobre 1887, pour le **meilleur remède du monde** contre les

CORS AUX PIEDS VERRUES ET DURILLONS

invention du pharmacien **Anton Meissner.**

Dans l'espace de trois jours, cet emplâtre fait disparaître, sans douleur, les cors aux pieds avec racine, les verrues en cinq jours et le cuir des talons dans une nuit. La douleur du cor aux pieds disparaît, après l'application, au bout de cinq à dix minutes. Ce remède, préparé d'après ordonnance médicale (pas de secret), ne contient rien de nuisible. On peut s'en procurer dans toutes les pharmacies, la boîte à 1 fr. 25. — Dépôt général à la pharmacie **JORDAN,** à **Neuchâtel.**

Manufacture et commerce de

PIANOS

Grand et beau choix pour la vente et la location.

Le plus grand Magasin du Canton

rue Pourtalès nos 9 & 11, 1er étage.

PRIX MODÉRÉS. — FACILITÉS DE PAIEMENT.

Se recommande,

HUGO-E. JACOBI

NEUCHATEL

PRESSOIR On offre à vendre un bon pressoir, en parfait état, de la contenance de 80 gerles. — S'adresser à Ch. Ganguillet, à Cressier.

ALFONSO COOPMANS & Cie, DE COME

Neuchâtel Place du Marché Neuchâtel

REPRÉSENTANTS : **Mme BETTENS - CLERC,** *Place du Marché,* et **M. Arnold HUGUENIN,** *rue de la Côte no 2.*

VINS ROUGES ET VINS BLANCS D'ITALIE

à l'emporté, à partir de 45 cent. le litre.

Rabais importants en prenant 100 litres.

On livre à domicile par 6 litres au moins.

GRAND CHOIX DE VINS FINS D'ITALIE EN BOUTEILLES

Véritable Vermouth de Turin, Malaga, Cognac

Les analyses de nos vins sont à disposition des acheteurs.

PRODUITS DENTIFRICES FINS HOLLANDAIS

du dentiste A. FRIEDERICH, à Arnhem

FOURNISSEUR DE LA COUR DE HOLLANDE

Dépôt exclusif, pour **Neuchâtel** et les environs, de l'Elixir, Pâtes et Poudres, chez **R. HEDIGER, magasin de parfumerie et coiffure pour dames, place du Port.**

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE

Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833.*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Lawn-Tennis

Le plus grand choix de souliers et bottines de lawn-tennis, pour dames, messieurs et jeunes gens.

IMPORTATION DIRECTE

14 VARIÉTÉS

MAGASIN DE CHAUSSURES

G. PETREMAND

15, rue des Moulins, NEUCHATEL

Les POÊLES à FEU CONTINU

brevetés de REISSMANN

se réglant au moyen d'une seule poignée,

SONT LES MEILLEURS

de tous les systèmes qui existent jusqu'à présent. (H. 2954 Q.)

EXPÉRIENCE DE 17 ANS

REPRÉSENTANTS EN SUISSE :

Schürch & Bachler, Berne.
Ed. Will, Bienne.
P. Glenck, Zurich.
J. Debrunner-Hochreutiner, Saint-Gall.
F. Barruschky, Bâle.
Anton Bucher, *26, Eisenb.-Str.,* **Lucerne.**
M. Hatz, Coire.
Francillon & Cie, Lausanne.
A. Kaufmann, Chaux-de-Fonds.
L. BONNY, NEUCHATEL.

Environ 10,000 de ces poêles sont déjà en usage en Suisse !

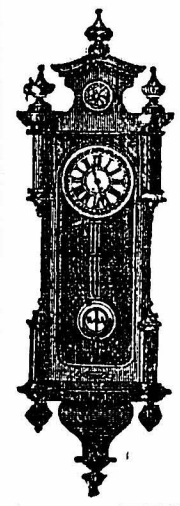

RÉGULATEURS

1er CHOIX

Chalets à coucou.
Réveils.
Pendules de bureau.
Montres de poche.
Chaînes de montres
Rhabillages en tous genres.

Se recommande,

M. STAHL

Magasin Faub. du Lac 2.

SALAMI

nouveau vrai Milanais.

Au magasin de Comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8

Porcs gras à vendre

M. Pulver-Bernard sera aux **abattoirs de l'Ecluse,** avec un wagon de porcs 1re qualité, dès vendredi 14 septembre.

OCCASION

A vendre quelques cents bouteilles de **vieux Bourgogne rouge,** en bloc ou en détail, à prix très avantageux.

S'adresser à M. D. Ducommun, courtier en vins, Gorgier.

A l'imprimerie de cette Feuille.

FORMULAIRES

DE

BAUX A LOYER

Petit et grand format

BON PAPIER

Prix : 20 centimes.

MÉNAGÈRES

demandez à vos fournisseurs la **Lessive grasse,** la « **Neuchâteloise** », marchandise sûre, approuvée et utilisée dans les établissements de l'Etat.

USINE A CORCELLES

Fs GUILLOUD, seul fabricant.

Beau MIEL frais

J. Keller, Fahys no 19.

ON DEMANDE A ACHETER

Achat, vente, courtage et échange de monnaies et médailles, spécialement de Suisse et Neuchâtel. Recherches et renseignements monétaires.

A. JOBIN, orfèvre, Neuchâtel

ON DEMANDE

à reprendre la suite d'une

BOULANGERIE

ayant bonne clientèle et située à Neuchâtel ou dans une localité du Vignoble. S'adresser au bureau d'avis. 779

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour Noël 1894, à la rue du Musée, un rez-de-chaussée de trois pièces, cuisine et dépendances. **Conviendrait pour bureau.** S'adresser à l'Etude Clerc.

A louer à Peseux

un appartement de trois pièces, cuisine et dépendances. Eau sur l'évier. S'adr. à M. Fritz Hirt, Peseux no 106.

Un beau logement au premier étage, composé de 4 ou de 6 chambres, cuisine, cave et dépendances, est à louer **pour le 24 décembre 1894,** à l'entrée de la ville de Boudry, près de la gare du Régional. Jardin et verger d'agrément.

Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire **M. A. Perregaux-Dielf, notaire, à Boudry.**

A louer, pour Noël prochain, à la rue Pourtalès, un bel appartement de 4 pièces et belles dépendances. — S'adresser Etude E. Bonjour, notaire.

On offre à louer, à Cortaillod, un bon logement composé de 2 chambres, cuisine et dépendances, pour de suite ou dès le 24 décembre 1894. S'adresser à M. A. Perregaux-Dielf, notaire, à Boudry.

A louer dès maintenant, à un petit ménage soigneux, un logement remis à neuf, de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Tertre 18, au magasin.

On offre à louer, au centre de la ville, un appartement de cinq chambres et dépendances, bien exposé au soleil. Eau et gaz. S'adresser Etude Juvet, notaire, à Neuchâtel.

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre meublée, au soleil levant; vue dans un jardin, sur le lac et les Alpes. Sablons no 7, rez-de-chaussée.

Jolie chambre meublée, à louer de suite, à un ou deux messieurs; pension si on le désire. Rue Pourtalès 3, plain-pied.

Jolie chambre meublée, pension soignée ou pension seule, rue Coulon 2, 3me étage.

A louer une jolie chambre meublée, avec pension soignée. Rue des Beaux-Arts 3, 3me étage.

CHAMBRE et PENSION, rue du Concert 4.

A louer de suite une chambre indépendante, se chauffant. Trésor 9, 3me étage.

A louer, pour de suite, une chambre meublée, rue Saint-Maurice 12, 2me étage.

Chambre meublée, avec pension si on le désire. Industrie 10, 2me étage.

A louer, belles chambres, vis-à-vis de l'Académie, avec pension soignée. On donne aussi la pension seule. Adresse : rue Coulon 8, 2me étage.

On offre, à Vieux-Châtel 17, **chambre et pension,** pour jeunes gens suivant les classes.

Jolie chambre et bonne pension. — Industrie 15, 2me étage.

739 **Chambres et pension soignées.** S'adresser au bureau d'avis.

Pour de suite, place pour un coucheur rangé. Treille no 4, 3me étage.

PENSION-FAMILLE

Faubourg du Lac no 21, 3me étage.

Chambres meublées avec ou sans pension.

— *Service très soigné.* —

LOCATIONS DIVERSES

A louer, **pour le 30 septembre 1894,** au centre de la ville, **une grande et bonne cave.** Conditions avantageuses. Pour tous renseignements, s'adresser à l'**Etude Lambelet, notaire,** faubourg du Lac no 3.

GRAND ATELIER

à louer. S'adresser Evole 35.

On offre à louer, pour le 24 ou le 30 septembre, un petit magasin pouvant aussi servir d'atelier. Si on le désire, logement dans la maison. S'adresser Coq-d'Inde 26.

ON DEMANDE A LOUER

803 On demande à louer, dès le mois d'octobre, dans le quartier de l'Evole, un appartement de 3 pièces, etc. Le bureau du journal indiquera.

On demande à louer un magasin avec arrière-magasin ou local attenant, pouvant servir d'atelier, si possible, avec logement. Adresser les offres sous initiales M. I. 745 au bureau de la Feuille.

On cherche, de suite, chambre et pension pour jeune fille de 16 ans, suivant les cours du collège, dans famille honorable. Adresser offres et prix C. M., case 124, Stand, Genève.

Une personne tranquille demande à louer un petit appartement de 2 chambres et dépendances, si possible aux environs de la gare. Adresser les offres sous chiffres A. X. 786 au bureau de cette Feuille.

OFFRES DE SERVICES

On cherche à placer une jeune fille pour s'aider au ménage ou garder des enfants. S'adresser Vieux-Châtel 1.

Un jeune homme de 20 ans cherche une place comme garçon de peine ou chez un voiturier. S'adr. à Paul Bugny, chez M. Nicolas Bernet, à Romont.

Une demoiselle ayant appris l'état de tailleuse pour dames, **désire place dans une famille**

pour apprendre la langue française.

En échange, elle ferait les travaux de couture et aiderait dans le ménage. Offres à **Haasenstein & Vogler, à Berne,** sous chiffres E. 4005 Y.

Une fille honnête, qui possède de bons certificats, cherche une place comme cuisinière dans une bonne famille. S'adr. Grand'rue 1, 4me étage.

Un homme âgé de 23 ans, sachant bien les deux langues, désire se placer à la campagne ou autre emploi quelconque. Entrée à volonté. S'adresser à J. S., hôtel de l'Union, Morges (Vaud).

DEMANDE DE PLACE

Une jeune fille intelligente, Suissesse, qui a appris l'état de tailleuse pour dames, cherche une place de femme de chambre dans une bonne maison où elle aurait l'occasion d'être occupée de son état. Adresser les offres à Mme Umbricht, à Saint-Blaise.

Une bonne cuisinière cherche à se placer de suite dans une bonne maison ou un hôtel. S'adr. chez Mme Hossmann, rue des Moulins 45, 1er étage.

Deux braves jeunes filles de 20 ans, sachant faire tous les travaux du ménage, cherchent à se placer. S'adr. à M. Essig, faubourg St-Alban 106, Bâle.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour le 15 octobre, une fille robuste, sachant faire la cuisine et connaissant les soins d'un ménage. — Adresse : rue du Concert 6, au dépôt du Pénitencier.

799 On demande, pour tout de suite et dans un grand ménage, une fille forte et active, pour aider à la cuisine. Elle serait bien rétribuée et aurait l'occasion d'apprendre à cuire. S'adresser au bureau de la Feuille.

Une fille propre et active, sachant faire un bon ordinaire et connaissant les travaux du ménage, trouverait à se placer de suite. S'adresser à Serrières no 27.

Une famille de Cham, canton de Zoug, demande une cuisinière de la Suisse romande. Bon gage. — S'adresser à Lina Chautems, à Peseux.

Une jeune fille, forte et robuste, désirant apprendre le français et à faire la cuisine, trouverait à se placer chez Mme Egli, Ecluse 33, Neuchâtel.

788 **On cherche, pour une dame vivant seule, une femme de chambre habituée au service d'une maison très soignée et qui soit parfaitement recommandée. S'adr. au bureau de la Feuille qui indiquera.**

767 On demande, pour le 15 septembre, une fille propre et active, sachant cuire un bon ordinaire, ou une jeune fille pour s'aider au ménage. S'adresser au bureau du journal.

On demande une brave fille de toute moralité, connaissant tous les travaux d'un ménage et pouvant faire un bon ordinaire. Adresser les offres et prétentions à Mme Guinchard-Jeanneret, à Gorgier.

Mme Russ-Suchard cherche une

cuisinière

expérimentée et de bon caractère. S'adresser, avec certificats, de préférence le matin, 3, Promenade Noire, 3me étage.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune homme, possédant une belle écriture, pourrait entrer de suite dans une étude de la ville. S'adresser E. Bonjour, notaire.

804 Un homme de 56 ans, robuste, marié, bien recommandé, ayant eu à la main droite un accident qui ne l'empêche cependant pas de faire certains travaux, cherche **place de concierge** ou comme **tenancier de café de tempérance.** S'adresser au bureau de la Feuille.

806 Une jeune dame veuve, de toute confiance, connaissant la tenue d'une maison, pouvant fournir de bonnes références, cherche une place de gouvernante-ménagère. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Jeune professeur allemand, expérimenté, qui a fréquenté l'Université de Lausanne, cherche, pour tout de suite, une place comme précepteur ou dans un pensionnat. Bonnes références et certificats à disposition. Ecrire sous M. W. 100, poste restante, Lausanne.

VOLONTAIRE

Un jeune homme de la Suisse allemande, âgé de 16 ans, possédant déjà quelques notions de la langue française, désire se placer comme **volontaire** dans une administration ou maison de commerce. S'adresser au bureau de la Feuille sous les initiales A. G. 800.

Un jeune homme de la Suisse allemande, ayant fait un apprentissage dans une maison de quincaillerie en gros, cherche une place de volontaire, de préférence dans une même maison ou dans un commerce de denrées coloniales, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Adresser les offres sous initiales E. W. 303, poste restante, Neuchâtel.

Une demoiselle allemande, d'une très bonne famille, déjà d'un certain âge, désire entrer dans un magasin, pour se perfectionner dans le français. Prétentions modestes. S'adresser Neubourg 19, 3me étage.

Volontaire-couturière recommandée, cherche place, contre pension, pour le 1er octobre. S'adresser à Mme Lindenmann, quai des Bergues no 29, Genève.

Jeune homme, confiseur,* cherche une place *dans une* grande confiserie *de la* Suisse française. *Adresser les offres sous chiffre* O. F. 2097, *à Orell Fussli, publicité, Zurich. (O. F. 2097)

APPRENTISSAGES

ON CHERCHE

un jeune homme intelligent, pour apprendre la photographie. Rétribution de suite. Le bureau de la Feuille indiquera. 750

AVIS DIVERS

Leçons Un étudiant de la Faculté de théologie offre des leçons de grec, de français, de latin et d'hébreu. S'adresser à M. V. Humbert, professeur.

Tramway Neuchâtel-St-Blaise

ENTREPRISE de VOITURAGE

La Compagnie du Tramway Neuchâtel-St-Blaise ayant obtenu l'autorisation d'établir un service par **traction à chevaux, met au concours la traction de ses voitures** aux conditions du cahier des charges établi à cet effet.

MM. les entrepreneurs disposés à se charger de cette traction peuvent prendre connaissance du cahier des charges relatif à cette fourniture, et sont invités à déposer leurs soumissions cachetées au siège de la Compagnie ou au bureau de M. Guyot, notaire, rue du Môle 1, à Neuchâtel, **jusqu'au 1er octobre prochain, à midi.**

Neuchâtel, le 11 septembre 1894.

La Direction.

LOTERIE

de la

Société de navigation et de sauvetage

SAINTE-HÉLÈNE, Neuchâtel

EXPOSITION et TIRAGE

le lundi 17 septembre, à 8 h. du soir

au CHALET du JARDIN ANGLAIS

Lots de 150, 100 & 50 francs

Le comité a l'honneur d'annoncer aux membres et amis de la Société qui désireraient encore se procurer des billets ou souscrire des dons, qui seraient reçus avec reconnaissance, qu'ils peuvent s'adresser aux dépôts ci-dessous :

Cercles National, Libéral et du Sapin, magasins de cigares de MM. Michel, Colomb-Borel, Beaujon, Frey-Renaud, cafés et brasseries du Jura, Gambrinus, de la Tour, du Tertre, Petite Brasserie, hôtel du Raisin, boulangerie Haussmann.

ÉTOFFES DE SOIE

de ma propre fabrication — 65 centimes le mètre.

jusqu'à **Fr. 22.80** en **noir, blanc** et **couleur** — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).

Damas-Soie	à partir de	**Fr. 2 10**	jusqu'à	**20.50**
Foulards-Soie	»	» **1.50**	»	**6.55**
Grenadines-Soie	»	» **1.50**	»	**14.85**
Bengalines-Soie	»	» **2.20**	»	**11.60**
Robes de Bal-Soie	»	» **—.65**	»	**20.50**
Etoffe en Soie écrue, par robe,	»	» **16.65**	»	**77.50**
Peluches-Soie	»	» **1.90**	»	**23.65**
Satin pour mascarades	»	» **—.65**	»	**4.85**
Dentelles-Soie	»	» **3.15**	»	**67.50**

etc. — Echantillons par retour.

Fabrique de Soieries de G. HENNEBERG, Zurich.

2 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

PERDUE

PAR

HENRY GRÉVILLE

A deux reprises, elle pensa qu'il se faisait tard, qu'il faudrait rentrer, car le train partait de bonne heure le lendemain; mais le repos était si doux! elle se dit qu'elle s'en irait tout à l'heure. La voix de Marcelle arrivait par instants à ses oreilles, avec un babil joyeux. Elle retourna à ses pensées.

Son mari l'aimait, après tout. Il était d'humeur taciturne, mais elle-même n'était guère communicative. Bien des ennuis leur étaient venus de cette mauvaise habitude de garder pour eux leurs pensées; elle s'en corrigerait, elle chercherait en lui un confident, un consolateur.

Plus d'une fois il lui avait dit : — Tu es lasse de moi!

Ce n'était pas vrai, cependant, elle n'avait jamais désiré s'affranchir de sa société. En y pensant bien, elle considérait, au contraire, l'éventualité d'une séparation comme le plus grand des malheurs.

Pour que cet homme morose, mais, au fond, juste et bon, l'eût crue détachée de lui, elle devait avoir eu des torts graves, sans le savoir, sans s'en douter... Elle était jeune encore; à vingt-six ans, on a une longue vie devant soi; elle réparerait ses torts.

Une pensée de tendresse et de pitié traversa son âme au souvenir de son mari, qui roulait vers le Havre, triste sans doute et mécontent qu'elle eût refusé de le suivre. Elle regrettait maintenant ce refus; la chambre d'hôtel garni allait lui paraître bien triste et bien nue. Comment n'avait-elle pas songé à cela?

Mais il devait y avoir encore des trains pour le Havre ce soir-là. Elle pouvait partir sur-le-champ! Ce moment de repos sur le banc du square lui avait rendu la légèreté de sa jeunesse; elle avait envie de se lever et de courir...

Une vive lumière lui blessa les yeux. C'était le gaz d'un réverbère qui venait de s'allumer en face d'elle. Elle battit des paupières deux ou trois fois, puis voulut mettre son projet à exécution, mais une lourdeur étrange avait envahi ses jambes. Le haut de son corps voulait se mouvoir, elle avait envie de fendre l'air avec ses bras comme avec des ailes, mais elle était retenue à la terre...

— Mon pauvre Simon! pensa-t-elle; enfin, d'ici demain il n'y a plus bien loin, demain à deux heures, à la gare; je partirais ce soir que je ne saurais où te trouver... pourtant j'aurais bien voulu t'embrasser... il me semble que je ne t'ai pas dit adieu comme il faut... Qui est-ce qui disait, quand j'étais petite, qu'il faudrait toujours se séparer comme si l'on ne devait jamais se revoir? Je ne me souviens plus... mais c'est vrai... je voudrais être à demain... Marcelle...

Marcelle courait autour du square avec ses nouvelles amies, auxquelles s'étaient jointes plusieurs autres petites filles.

La bande enfantine s'éparpillait et se retormait avec des cris joyeux; enfin, hors d'haleine, on s'arrêta au milieu du carrefour pour causer un peu. Au rebours des hommes, les enfants commencent par s'amuser ensemble et font ensuite plus ample connaissance.

— Où demeures-tu? demanda à Marcelle Louise, la plus âgée, qui gouvernait visiblement le jeune troupeau, grâce à l'autorité de ses onze ans et à la supériorité de sa taille. Elle avait l'air d'une petite maman.

— Là-bas, répondit la fillette, au bout du chemin de fer.

Tous les enfants partirent d'un fou rire.

— Au bout du chemin de fer, s'écria une gamine, ce n'est pas un endroit, ça.

— Laisse-la tranquille, elle est petite, cette mioche, elle ne sait pas, c'est clair, fit l'aînée en s'interposant. A Paris, dis, petite?

— Non, pas a Paris, répondit Marcelle. C'est ici Paris, nous demeurons là-bas.

Elle étendit sa main dans une direction quelconque.

— Qu'est-ce que fait ton papa? demanda une autre d'un ton capable.

— Rien.

— Et ta maman?

— Rien.

— Ce sont des rentiers, fit Louise en hochant la tête d'un air avisé. Ils ne sont pas dans le commerce, dis? Nous sommes dans le commerce, nous!

— Où? fit Marcelle qui ne comprenait pas.

Louise indiqua une petite boutique d'herboriste dans la rangée de maisons qui longeait le square.

— Voilà, dit-elle. Nous allons bientôt rentrer. Où est ta maman?

— Elle est là qui dort sur un banc, répondit pour Marcelle une petite compagne.

— Est-ce que tu reviendras demain? demanda Louise.

— Je ne sais pas.

— Oh! ne l'invite pas, elle est trop bébé! C'est ennuyeux, les mioches si petits! s'écria une jeune frondeuse.

— Il faut être bon avec les petits, dit Louise d'un ton grave. Elle est gentille d'abord et bien élevée, et puis elle est seule; elle s'ennuie, cette petite. Comment t'appelles-tu?

— Marcelle.

— Marcelle comment?

La petite fille resta perplexe. Le nom de son père n'avait pas laissé de souvenir dans sa mémoire. Toujours seule, en province, sa mère n'avait pas eu le soin très parisien de lui faire apprendre son nom et son adresse. En province, quand les enfants s'égarent, ils sont vite retrouvés, car tout le monde les connaît.

— Je ne sais pas, dit-elle enfin, après avoir vainement cherché dans sa tête une suite familière à son prénom, Marcelle.

— Il faudra dire à ta maman de te l'apprendre, fit observer la raisonnable Louise. Si tu te perdais, qu'est-ce que tu deviendrais?

Le gardien du square s'approchait, brandissant sa grosse canne.

— Qu'est-ce que vous faites là, tas de moutards? gronda-t-il; voulez-vous bien aller vous coucher! ou bien je vous enferme dans le square.

— Oh! monsieur le gardien, il n'est pas encore l'heure! s'écrièrent en chœur les petites habituées.

— Allons, déguerpissez! continua le brave homme. Je vous demande un peu si tout ça ne devrait pas être dans son lit!

Louise avait pris la main de Marcelle pour la reconduire à sa maman. Le gardien les suivit, continuant sa ronde.

— Madame, dit poliment Louise en s'approchant de la jeune femme, voilà votre petite fille que je vous ramène.

Marie ne fit aucun mouvement. La tête appuyée sur la poitrine, elle paraissait endormie.

— Maman, dit Marcelle en tirant sur sa jupe.

Elle ne répondit pas.

— Maman, cria la petite fille, maman!

Louise recula de deux pas, et considéra la jeune femme avec une attention mêlée de frayeur.

— Elle dort, dit-elle au gardien qui s'approchait.

— C'est malsain de dormir comme

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

LA BALOISE

Comp. d'assurances INCENDIE

CAPITAL : 10,000,000 FRANCS.
Assure à Primes fixes et très modiques tous mobiliers.
S'adresser : Bureaux ALF. BOURQUIN
2, Concert, 2, NEUCHATEL.

PENSIONNAT ET ÉCOLE PRIVÉE POUR JEUNES FILLES

TENU PAR (M. 3290 e)

Demoiselles J.-M. et E. WETLI

11, Gemeindestrasse, 11, ZURICH V.

Prospectus et Références à disposition.

RENTES VIAGÈRES & RENTES DIFFÉRÉES

DE LA

Société Suisse d'Assurances générales

SUR LA VIE HUMAINE

(précédemment **CAISSE DE RENTES SUISSE**)

à de très avantageuses conditions

Garantie : 35 MILLIONS

S'adresser à M. Alfred BOURQUIN, agent général, à NEUCHATEL.

Bateau-salon l'HELVÉTIE

VENDREDI 14 SEPTEMBRE 1894
si le temps est favorable

PROMENADE

A

YVERDON

Jour officiel de l'Exposition

et

Exposition spéciale du gros bétail

ALLER

Départ de Neuveville . . .	6 h.	— mat.
Passage au Landeron (St-Jean)	6	15 »
» à Thielle	6	40 »
Arrivée à Neuchâtel . . .	7	10 »
Départ de Neuchâtel . . .	7 h.	20 mat.
Passage à Serrières	7	30 »
» à Auvernier . . .	7	40 »
» à Cortaillod. . . .	8	— »
» à Chez-le-Bart . . .	8	25 »
» à Concise	8	55 »
» à Grandson. . . .	9	10 »
Arrivée à Yverdon	9	25 »

RETOUR

Départ d'Yverdon	5 h.	— soir.
Passage à Grandson. . . .	5	15 »
» à Concise	5	45 »
» à Chez-le-Bart . . .	6	15 »
» à Cortaillod . . .	6	40 »
» à Auvernier . . .	7	— »
» à Serrières	7	10 »
Arrivée à Neuchâtel . . .	7	20 »
Départ de Neuchâtel . . .	7 h.	30 soir.
Passage à Thielle	8	— »
» au Landeron (St-Jean)	8	20 »
Arrivée à Neuveville . . .	8	35 »

Prix des places (aller et retour) :

	Ire cl.	IIe cl.
De Neuveville, Landeron et Thielle à Yverdon. . .	Fr. 2.50	2.—
De Neuchâtel, Serrières et Auvernier à Yverdon. .	Fr. 2.—	1.50
De Cortaillod et Chez-le-Bart à Yverdon . . .	» 1.50	1.—
De Concise à Yverdon. .	» 1.—	—.60
De Grandson à Yverdon .	» 0.50	0.30

La différence des classes sera strictement observée et, dans l'intérêt des voyageurs de première classe, ils sont priés d'exhiber leurs billets à chaque réquisition des employés.

N. B. — Les billets, dont le chiffre est limité, doivent être pris avant de monter sur le bateau et présentés à l'entrée.

Le Gérant.

AVIS AUX PARENTS

Un directeur d'une institution de Neuchâtel cherche des jeunes gens de langue française, ainsi que des messieurs qui fréquenteraient nos établissements d'instruction publique, tout en faisant, pendant leurs heures de récréation, la conversation française avec les élèves étrangers de l'établissement. Ces jeunes gens seraient reçus, pour ce motif, à un **prix très modéré,** tout en ayant l'occasion d'être bien préparés pour les **devoirs de classe** et de se perfectionner dans les **langues étrangères.** Jolies chambres, vie de famille, belle situation.

S'adresser à M. Thuring, chef d'Institution, Gibraltar, Neuchâtel.

A prêter, contre hypothèque et pour fin septembre, diverses sommes jusqu'à 40,000 fr. — S'adresser Bonjour, notaire, faubourg du Lac 7.

Le soussigné prévient le public et l'honorable clientèle de feu dame Brossin, qu'il a repris son

CAFÉ-RESTAURANT

Parcs 29

Connu depuis très longtemps par ses excellentes marchandises, soit : vin et liqueurs provenant des meilleures maisons de notre ville et du canton.

Installation nouvelle pour bière.

Salle de billard. Terrasse et jardin. Vue magnifique.

Service prompt et soigné.

Se recommande,

L.-E. RIEBEN.

L'étude de E. Bonjour, notaire, est transférée du rez-de-chaussée au 1er étage, faubourg du Lac 7.

MARIAGE !

Monsieur, exempt, seul, avec fortune, propriétaire futur d'un grand domaine avec établissement de cure près de Bâle, désire faire la connaissance d'une fille ou jeune veuve possédant fortune. Adresser les offres, en ajoutant la photographie, sous chiffres **O. 4883 B. à Orell Füssli,** annonces, **Bâle.** (O. 4883 B.)

Vendredi 14 septembre 1894
à 5 heures du soir
SALLE CIRCULAIRE DU COLLÈGE LATIN

CONFÉRENCE-CAUSERIE

avec productions musicales
par M. **Michel de BERNOFF**

15,000 kilomètres à pied

RUSSIE, AFRIQUE, ESPAGNE

Prix des places : 2 fr.; pour le corps enseignant et pensionnats, 1 fr. 50. — Les billets peuvent être pris d'avance à la librairie A.-G. Berthoud ou le soir à l'entrée de la salle.

SCULPTURE SUR BOIS

AU COUTEAU

Deux cours, l'un pour demoiselles et l'autre pour messieurs.

S'adresser à M. L. Besançon-Matile, Sablons 8*a*.

CITHARISTE

Mlle BLOCH a repris ses leçons. Moulins 25.

Mlles OHLMEYER, tailleuses

ont l'honneur d'informer les dames de Neuchâtel et des environs qu'elles viennent de s'établir en cette vflle **(Parcs 37),** et se recommandent, assurant un travail prompt et soigné. — A la même adresse, on demande une apprentie de la ville.

Leçons d'anglais

Mlle Priestnall sera de retour d'Angleterre vers la fin de septembre. Elle recevra des inscriptions chez elle, dès lundi 1er octobre, Place Purry 9.

Mon INSTITUT de COUPE

sera ouvert le 15 septembre.

MLLE DUBOIS

professeur de coupe

12, Avenue du 1er Mars, 12

On demande un monsieur pouvant disposer d'une heure dans l'après-midi et faire la lecture en particulier, à raison de 1 fr. pour l'heure. Maujobia 9, Chalet Belmont, M. Dupuis.

On désirerait prendre chaque jour une leçon d'anglais, pendant un mois et demi. Adresser les offres case postale 114.

Cours de dessin et de peinture

S'adresser à Mlle Berthe Gay, Terreaux 7.

PENSION soignée et jolies chambres dont une avec terrasse. S'adres. au bureau du journal. 805

Mlle ULRICH

a recommencé ses leçons de piano.
Domicile : Vieux-Châtel 15, chez sa tante, Mme Messerly-Jacot.

DEMANDE D'EMPRUNT

On demande à emprunter fr. 50,000 sur un immeuble neuf sis à Neuchâtel, assuré fr. 70,000 contre l'incendie, rapportant fr. 4,000. S'adr. à M. A. Convert, notaire, à Neuchâtel, rue J.-J. Lallemand 1.

M. le Dr MORIN, à Colombier

est de retour. — Consultations à 10 1/2 heures, excepté jeudi et dimanche.

MATHÉMATIQUES

Leçons pour élèves des classes primaires, secondaires ou du Collège latin. Vieux-Châtel 7, 3me étage.

ÉGLISE NATIONALE

La paroisse est informée que les cultes du dimanche 16 septembre, jour du **Jeûne fédéral,** auront lieu dans l'ordre suivant :

1° Culte à **9 heures,** au **Temple du Bas.**
2° Culte à 2 1/2 heures, à la Collégiale.
3° Culte à 8 heures au Temple du Bas.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

Cultes du jour du Jeûne

Samedi 15 septembre : 8 h. s. Service de préparation au Jeûne. **Salle moyenne.**

Dimanche 16 septembre, **jour du Jeûne :**

8 h. m. 1er culte, à la **Collégiale.**
11 h. m. 2me culte, au **Temple du Bas.**
8 h. s. 3me culte, à la **Grande Salle.**

Ermitage. 9 1/2 h. m. Culte.

Les dons recueillis dans les sachets à l'issue des cultes du matin sont destinés à la **Caisse centrale.**

Bettag

Deutscher Abendgottesdienst

8 Uhr, in der

Terreaux-Kapelle.

Une bonne famille de Stuttgart désirerait avoir, comme pensionnaire, une jeune fille désireuse d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. S'adr. Sablons 9.

M. le Dr AMICI, professeur de littérature italienne à l'Académie, reprendra ses cours particuliers de langue italienne dès le 1er octobre. Les leçons auront lieu par groupes de 5 élèves au moins, dont la finance est de 1 fr. par élève.

On s'inscrit au domicile du professeur (Avenue du 1er Mars 4) jusqu'au 30 septembre. Des programmes sont à la disposition des personnes qui le désirent.

M. le professeur Amici donne aussi des leçons particulières.

Une dame désire placer **sa fille** dans un **pensionnat de demoiselles** où elle pourrait recevoir des leçons de langues.

Adresser les offres avec conditions et, si possible, le programme, aux initiales **T. 2544 O. à Haasenstein & Vogler, Lugano.**

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT

à Neuchâtel-Ville

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Butyromètre grammes p. litre	Lactodensimètre
4 SEPTEMBRE 1894		
Chevrolet, Paul	40	32
Schwab, Gottfried	38	33
Bachmann, Albert	29	33
5 SEPTEMBRE 1894		
Lemp, Edouard	40	32
Bærtschi, Fritz	37	31
Thalmann, Edouard	35	32
6 SEPTEMBRE 1894		
Ruegsegger, Gottfried	40	32
Freiburghaus, Samuel	40	33
Isenschmidt, Christian	40	32
7 SEPTEMBRE 1894		
Freiburghaus, Adolphe	38	31
Guillet, Rosine	35	32
Portner, Fritz	35	30
8 SEPTEMBRE 1894		
Chollet, Gustave	40	32
Winzenried, Gottlieb	36	33
Flury, Joseph	35	32

Art. 9 du Règlement : Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de **quinze francs.**

Direction de Police.

Pour vente et achat de **Valeurs et Fonds publics,** s'adresser à JULES MOREL, à Neuchâtel.

RÉUNION COMMERCIALE, 12 septembre 1894

VALEURS	Prix fait	Demandé	Offert
Banque Commerciale . .	—	540	—
Banque du Locle	—	630	—
Crédit foncier neuchâtel.	—	—	562.50
La Neuchâteloise	—	420	—
Fab. de ciment St-Sulpice	--	640	—
Grande Brasserie, ordin.	—	—	480
» » priv. .	—	—	500
Papeterie de Serrières. .	—	130	—
Câbl. él., Cortaillod, priv.	—	510	—
Régional du Vignoble. .	—	—	370
Funiculaire Ecluse-Plan	—	—	370
Tramway Saint-Blaise .	—	—	300
Immeuble Chatoney. . .	—	580	—
Hôtel de Chaumont . . .	—	60	—
Franco-Suisse obl., 3 3/4 %	—	470	485
Etat de Neuchâtel 4 1/2 %	—	102	—
» » 4 % .	—	100	—
» » 3 3/4 %	—	100	—
» » 3 1/2 %	—	99 3/4	—
Banque Cantonale 3 3/4 %	—	100	—
» » 3 1/2 %	—	99 1/2	—
Com. de Neuchâtel 4 1/2 %	—	101 1/2	—
» » 3 1/2 %	—	99 1/2	—
Locle-Ch.-de-Fonds 4 1/2 %	—	101 1/2	—
» » 4 % .	—	101	—
» » 3 3/4 %	—	100	—
Créd. foncier neuch. 4 1/2 %	—	100 1/2	—
» » » 3 3/4 %	—	100	—
» » » 3 1/2 %	—	—	100
Lots municipaux neuch.	—	17	—
Ciment St-Sulpice 4 1/2 %	—	100 1/2	—
Grande Brasserie 4 1/2 %	—	100 1/2	—
Soc. techniq. s/275 fr. 3 %	—	—	200
Taux d'escompte :			
Banque Cantonale. . . .	—	3 %	—
Banque Commerciale . .	—	2 %	—

LIBRAIRIE

Musée neuchâtelois. — Sommaire de la livraison de septembre.

L'enfant de la Bourgeoisie, nouvelle, par le Dr Châtelain (avec planche). — Charles Berthoud, 1813-1894, par Philippe Godet (suite). — Vieille affaire, communiqué par F. Chabloz. — Lettre de 1808, communiquée par L. Favre.

On s'abonne chez H. WOLFRATH & Cie, imprimeurs, Neuchâtel, rue du Temple-Neuf 3. — Prix de l'abonnement : 8 fr. par an, franco pour toute la Suisse. Pour la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre, 10 fr.

VARIÉTÉS

Les hirondelles s'en vont !

Les journaux ont raconté que les cigognes avaient quitté la ville de Strasbourg dans les derniers jours du mois d'août, bien avant l'heure réglementaire de leurs migrations ordinaires. Les pessimistes devaient nécessairement conclure de cette précipitation anormale l'augure d'un hiver précoce et rigoureux, et ils n'y ont pas manqué. Bien qu'à mon humble avis la prescience climatologique des oiseaux ne s'exerce pas à d'aussi lointaines échéances, je dois reconnaître que je remarque également chez les hirondelles des manœuvres qui sembleraient pouvoir confirmer ce fâcheux pronostic dans une certaine mesure.

(Voir suite en 4me page.)

Drap de dames, Cheviots en noir, bleu et couleurs modernes pour **Robes de dames** pure laine, le mètre, de fr. 1.45 à 4.45.
Flanelle de coton et de laine, Oxfords, Toileries en couleurs, depuis 35, 45, 55, 65 cts le mètre. — Echantillons de toutes nos étoffes pour dames et messieurs franco.
ŒTTINGER & Cie, Zurich.

ça, à la fraîche, dit-il. Faut la réveiller. Madame !

Marie restait immobile. Marcelle grimpa sur ses genoux et se rejeta en arrière avec un cri perçant. Sous l'effort de ses petites mains, le corps de sa mère cédait, menaçant de tomber sur elle. Le gardien la soutint et la remit dans sa première position.

— Elle est morte ! s'écria Louise.

— Veux-tu te taire ! gronda le gardien. Reste là, ne laisse pas sortir l'enfant.

Il se dirigea à grands pas vers la rue Lafayette, et revint anssitôt, accompagné de deux sergents de ville. Prévenue par cette vague et insaisissable rumeur qui annonce les sinistres, la foule s'amassait autour des petites filles. Un médecin s'approcha et mit la main sur les tempes de Marie, déjà glacées.

— Elle est morte, dit-il.

III

Un sourd murmure parcourut la foule, soudain frappée comme par une commotion électrique. Lorsque la mort passe au milieu de nous, si près qu'elle nous frôle de son linceul, celui qu'elle enlève, nous fût-il indifférent, étranger même, devient un objet de respect et de pitié. Chacun songe à ceux qu'il aime, songe au néant de sa propre existence, et reporte sur la victime sa pieuse commisération. Marie était une inconnue pour tous, et tous se sentirent émus en voyant les bras inertes de la jeune morte tomber le long de son corps quand les sergents de ville l'enlevèrent pour la transporter sur une civière au poste de police.

— L'enfant ! cria une voix dans la foule.

— Emmenez l'enfant ! dit brusquement le gardien.

Il n'aurait jamais consenti à se l'avouer, mais la vue du désespoir de Marcelle, qui pleurait à sanglots parce que sa mère ne voulait pas lui répondre, le prenait à la gorge et lui faisait grossir sa voix, de peur qu'on ne s'aperçût qu'elle tremblait.

— Pauvre petite ! murmura-t-on de tous côtés quand les curieux s'écartèrent pour livrer passage au funèbre cortège. Une femme se détacha et lui prit la main pour la conduire.

— Je suis là, dit une voix douce à l'oreille de la petite fille.

Marcelle regarda qui lui parlait, et une sorte de sourire éclaira son visage quand elle vit celui de sa nouvelle amie si près du sien. Une main dans celle de Louise, l'autre dans celle de la brave femme qui s'était chargée de la guider, elle se laissa entraîner, s'efforçant avec ses petits pieds de rattraper les longues enjambées que faisaient devant elle ceux qui portaient le corps de sa mère.

Elle se trouva enfin dans une salle basse où régnait une odeur désagréable. Deux lampes fumeuses l'éclairaient mal. On entraîna Marcelle à l'écart, pendant qu'on fouillait les vêtements de la morte afin d'y trouver quelques indices. Il n'y avait rien.

La petite somme d'argent qu'elle possédait était contenue dans un porte-monnaie commun ; le linge marqué M. P., suivant l'usage de certaines provinces, qui veut que les femmes mariées, même depuis longtemps, marquent encore leurs effets à leur nom de jeune fille — le linge était plutôt fait pour tromper les investigations que pour leur apporter du secours. Pas de papiers — Monfort les avait tous dans son portefeuille ; — pas même l'adresse de l'hôtel où elle était descendue.

Le mot funèbre « la Morgue » fut prononcé. La femme qui gardait Marcelle frissonna.

— Oh ! la pauvre femme ! dit-elle tout bas.

— Questionnez l'enfant, fit une voix.

Mais Marcelle ne savait rien, hors son nom. On obtint d'elle un vague éclaircissement, lorsqu'elle dit avoir été au chemin de fer avec sa mère conduire son père avant le dîner ; mais personne ne se douta que ce chemin de fer était celui du Havre, la petite fille, dans son ignorance, ayant donné des indications auxquelles un agent zélé crut reconnaître la gare de l'Est.

— Que va-t-on faire de l'enfant ? dit une voix pleine de pitié.

— Y a-t-il ici quelqu'un qui veuille s'en charger provisoirement ? dit le commissaire.

Malgré son habitude de pareils événements, il lui paraissait bien cruel d'envoyer au Dépôt la pauvre petite créature.

— Moi, Monsieur, dit la femme qui l'avait conduite.

Mais avant qu'elle eût eu le temps de se présenter en pleine lumière, une petite forme agile avait paru devant la balustrade, et une voix d'enfant avait bravement crié :

— Moi, Monsieur.

La foule, aussi prompte à rire qu'à pleurer, se remua joyeusement à cette apparition.

— Qui, toi ? fit le commissaire en se penchant pour voir d'où partait cette proposition.

— Moi, Monsieur, Louise Favrot, rue Baudin ; maman est herboriste en face du square Montholon.

Les rires redoublèrent, mêlés de quelques applaudissements.

— C'est une plaisanterie ! fit le commissaire en fronçant ses épais sourcils.

— Pardon, Monsieur, ce n'est pas une plaisanterie, répliqua Louise d'un ton indigné ; maman est très bonne, elle aime beaucoup les enfants ; nous avons perdu ma petite sœur il y a six mois, et je suis sûre qu'elle serait contente de se charger de cette petite.

On ne riait plus dans l'auditoire ; on s'entre-regardait d'un air attendri.

— Et vous ? dit le commissaire en s'adressant à la bonne femme qui s'était proposée.

— Moi, Monsieur, je suis blanchisseuse de fin, chez moi ; je suis veuve et sans enfants, et j'offre de me charger de la petite, en attendant ; mais si la mère de Louise veut la prendre, elle sera mieux chez elle que chez moi. Je la connais, c'est une dame excellente.

— Allez la chercher, dit le commissaire à un agent.

Madame Favrot apparut bientôt, tout émue de trouver sa fille au poste de police, le dernier lieu du monde où elle l'eût soupçonnée en ce moment. Elle connaissait l'accident. Deux mots la mirent au courant de l'étrange proposition de Louise. Émue, elle se pencha sur Marcelle qui, lasse d'avoir pleuré, venait de s'endormir dans les bras de la blanchisseuse.

— Pauvre mignonne ! dit-elle, c'est vrai qu'elle ressemble à ma petite Céline... Faut-il que tu aies de l'aplomb, ajouta-t-elle en se tourant vers sa fille, pour être venue te fourrer ici et réclamer la petite perdue ! Je n'aurais jamais osé, moi ! Mais les enfants, c'est pire que tout.

— Vous décidez-vous ? fit le commissaire impatienté.

— C'est dit, Monsieur, on la couchera dans le petit lit de Céline.

Après les formalités d'usage, Madame Favrot se retira, emportant Marcelle endormie dans ses bras. Plus d'un, surtout plus d'une, parmi la foule qui attendait au dehors, voulut lui glisser quelque argent.

— Donnez-le au commissaire, dit-elle avec orgueil ; ça fera un magot à la petite ; mais nous autres, ce que nous faisons, nous le faisons de notre poche.

Une heure après, Marcelle dormait paisiblement dans le lit blanc de l'enfant morte, et Louise, couchée en face, se soulevait de temps en temps pour s'assurer de sa présence, tant cela lui paraissait charmant et invraisemblable.

— Ce n'est pas tout ça, soupira Madame Favrot, mais qu'est-ce qu'on va *lui dire demain quand elle demandera* sa mère ?

(A suivre.)

Si chez elles les préparatifs du départ ne sont pas encore visiblement commencés, on observe des allées et venues indiquant qu'elles y songent et qu'elles en connaissent parfaitement l'approche. Depuis une quinzaine de jours, nous les voyons se grouper par troupes d'une cinquantaine d'oiseaux qui se livrent, autour des maisons où elles sont nées, à des exercices presque réguliers, comme si elles obéissaient à un mot d'ordre; l'escadron volant tourne autour des bâtiments, exécutant de courtes pointes tantôt au-dessus de la forêt, tantôt dans la direction de la plaine, mais les terminant toujours par un virage qui les ramène dans le milieu d'où elles sont parties, et cela se prolonge de la sorte pendant plus d'une heure. L'homme étant le seul être qui s'agite pour le plaisir de remuer, les oiseaux eux-mêmes ne s'exposant guère à la fatigue que dans un but déterminé, nous avons cherché quel pouvait être celui de ces promenades aériennes. Ne leur découvrant aucun résultat d'ordre positif, nous en avons conclu que ces oiseaux devaient se livrer à un entraînement préalable qui prépare les plus jeunes aux fatigues de la grande traversée. Cet entraînement doit se proposer surtout d'éprouver la résistance des futures émigrantes. De temps en temps, j'en vois une se poser sur les branches de l'un des grands noyers, mes voisins, comme pour reprendre haleine, mais elle n'y reste jamais qu'un instant; bientôt d'autres hirondelles exécutent leur courbe devant la paresseuse en l'incitant d'un petit cri; aussi celle-ci se remet à l'essor et rentre dans les rangs de la masse tourbillonnante. Cet exercice s'est renouvelé au moins sept à huit fois depuis quinze jours, et il paraît prouver qu'en matière de préparation des coureurs nous n'avons rien inventé.

Le 30 août au matin, par une des admirables matinées par lesquelles le ciel semble vouloir nous dédommager de l'été nébuleux qu'il nous a infligé, une centaine de ces hirondelles étaient alignées sur l'arête du toit de la maison; on jasait ferme dans les rangs; on y démêlait une certaine agitation. D'autres hirondelles couraient des bordées à diverses hauteurs, sans manifester la moindre velléité de rejoindre le gros bataillon. Tout à coup, sans que nous ayons surpris aucun signal, la bande alignée prit son vol avec un ensemble faisant honneur à son instructeur; elle décrivit une assez longue spirale autour des cheminées, puis s'éleva et prit la direction du Midi. Bien que l'heure fût différente, je crus que j'allais assister à une des manœuvres dont j'avais été témoin le soir, mais la petite troupe disparut rapidement dans la brume; pendant une demi-heure, j'attendis son retour; mais elle ne se montra plus, et à la diminution du nombre des oiseaux que je vois circuler autour de la maison, il est évident que le départ de ce premier convoi est définitif.

Autant qu'il est possible de se fier à l'approximation, nous jugeons qu'il représente à peu près un dixième de la population des hirondelles du village. Maintes fois nous avons observé que l'arrivée comme le départ des hirondelles s'effectuait par convois successifs, et qu'elles ne négligeaient point les ressources du voyage par étapes. En constatant plusieurs fois le petit nombre des retardataires formant l'arrière-garde de l'armée migratrice, nous avions présumé qu'elle devait se composer surtout des oiseaux les plus jeunes, encore trop faibles pour affronter la traversée. Sans modifier complètement notre opinion, l'entraînement manifeste que nous venons de relater, le départ précoce que nous avons surpris nous fait supposer que ce pourrait bien être les hirondelles de l'année qui gagnent une station méridionale avant les plus solides, qui les rejoindront bientôt pour passer de compagnie dans le Sud. En ce qui concerne ces curieuses migrations, elles ont été si imparfaitement observées qu'il faut s'en tenir aux présomptions.

Partez donc, chères petites hirondelles qui, par vos vols incessants, avez, pendant ces quatre mois, si joyeusement représenté la vie dans l'espace au-dessus de nos têtes; que le bon génie qui doit veiller sur les créatures innocentes vous conduise saines et sauves à ce pays du soleil vers lequel vous vous dirigez; qu'il vous garde des embûches comme des dangers du trajet, des vents contraires, de la serre des oiseaux de rapine, ainsi que du plomb ou des hameçons de quelques civilisés imbéciles qui n'ont pas honte de se « régaler » de vos pauvres petites carcasses et de vous traiter en gibier! Vous trouverez peut-être une hospitalité plus clémente chez les peuples noirs que vous allez trouver là-bas; nous souhaitons qu'elle vous soit douce, mais aussi qu'elle ne vous fasse pas oublier les maisons à l'abri desquelles vous avez élevé vos chères nichées et qui, pour vous, doivent représenter la patrie. Ici, soyez-en certaines, personne ne perdra votre souvenir et, pendant les jours de deuil où nous ne verrons plus dans ce qui était votre domaine que des corbeaux au vol pesant, aux appétits immondes, aux cris lugubres, tous les vœux appelleront l'heure bénie où nous vous verrons revenir du Sud pour fêter avec nous le retour du printemps.

G. de Cherville.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— L'auteur présumé de l'attentat des bains Pancaldi, près Livourne, est le nommé Aristide Colli, âgé de 25 ans, né dans un joli village de l'Ardenza, à deux kilomètres de Livourne, cordonnier de son état. Ce Colli a fait son service militaire dans la marine, comme simple matelot. Etant tombé des vergues du navire cuirassé *Duilio*, vers la fin de son engagement, il se brisa une cuisse, demeura estropié et obtint de ce chef une petite pension du gouvernement.

Il était connu à Ardenza comme un anarchiste exalté et militant, si bien que son nom figurait dans la première liste des individus désignés pour la déportation. C'est un ami intime et un disciple (comme Caserio) du trop célèbre avocat Gori, dont l'influence malfaisante se fait sentir partout, à Milan comme à Livourne, sur les pauvres d'esprit et les cervelles fêlées.

— Les incendies de forêts du Minnesota (Etats-Unis) continuent. Un grand vent pousse le feu vers les districts nord de l'Etat, qui avaient été jusqu'ici épargnés. Les villes de Mora, de Kerrick et de Barnum sont entourées par le feu, et leurs habitants courent un grand danger.

NOUVELLES SUISSES

Exposition nationale de Genève. — Il est ouvert deux concours entre les poètes suisses ou étrangers domiciliés en Suisse.

Le premier porte sur un poème en français pour l'inauguration de l'Exposition, destiné à un chœur d'hommes, avec solo et accompagnement d'orchestre. Les poètes devront s'inspirer de l'idée : *Patrie et Travail.*

La forme des vers est libre, mais la longueur du poème ne devra pas excéder 360 syllabes. Deux prix de 100 et 50 francs.

Envoyer les œuvres, avant le 31 octobre 1894, à la commission des fêtes de l'Exposition.

Le deuxième concours vise un poème lyrique en français pouvant comprendre un certain nombre de scènes pour chœurs mixtes, soli et orchestre, dans lesquelles le poète célébrera, sous des formes pittoresques, notre vie nationale.

L'auteur pourra prévoir des groupes costumés, à condition que la mise en scène ne nécessite pas une représentation dans une salle de théâtre.

Trois prix de 400, 200 et 100 francs. Envoyer les manuscrits à la commission des fêtes, *avant le 31 décembre 1894.*

Le jury sera composé de MM. G. Favon, Aug. Blondel, Cart (à Lausanne), F. Raisin et P. Moriaud, et présidé par M. Le Royer, président de la commission des fêtes.

Pêche. — Samedi passé, Fritz Arm, pêcheur à Vallamand, a capturé dans le lac de Morat un brochet mesurant 1m,20 de long et pesant 10 kilos. Ce poisson a été pris à l'hameçon.

Militaire. — La seconde journée des manœuvres a été fort intéressante. La VIIIme division, qui avait été cantonnée la nuit de lundi à mardi à Einsiedeln et dans les environs, avait reçu l'ordre de franchir la Sihl et de repousser l'ennemi contre le lac de Zurich. La IVme division devait s'opposer au passage de la Sihl et empêcher la VIIIme de pénétrer jusqu'au lac. Les troupes de la VIIIme division devaient quitter leurs cantonnements dès 3 1/2 heures du matin.

Le combat a commencé à 4 1/2 heures. Un régiment a forcé le passage de la Sihl à Teufelsbrücke, un autre à Untersiten. L'action principale a consisté dans un grand mouvement tournant exécuté par la 16me brigade, le régiment de recrues et la brigade de cavalerie du corps d'armée. Ce détachement, passant par la droite, a franchi la Sihl et est venu occuper les hauteurs de Stoffelweid pour bousculer de là, par une attaque très vive, l'aile gauche de la IVme division. La IVme division a dû battre en retraite, mais a pu arrêter la marche en avant de l'ennemi en occupant la forte position de Repl. Cependant la ligne de la Sihl est considérée comme conquise par la VIIIme division.

L'après-midi, près de Pfäffikon, la division a défilé, en tenue de campagne, devant le président de la Confédération, M. Frey, le colonel Künzli, les juges de camp, l'état-major et les officiers étrangers. L'infanterie a bien défilé; en revanche, le défilé de la cavalerie et surtout de l'artillerie a laissé beaucoup à désirer.

— Le capitaine d'état-major de Lapalud, de Genève, vient d'être attaché comme officier d'état-major à la défense du Bas-Valais.

Simplon. — Le Conseil fédéral a adopté le texte de la note à adresser au gouvernement italien concernant le percement du Simplon.

Protection. — Le Danemark vient d'annoncer au Conseil fédéral son entrée dans l'Union pour la protection de la propriété industrielle. La date de l'accession est fixée au 1er octobre prochain.

Chemins de fer. — Le Conseil d'Etat bernois s'est prononcé contre la non transmissibilité et le timbrage des billets en échange de la prolongation de validité des billets de retour.

Marché au bétail. — Des stations de Thoune et de Gwaad, il est parti, venant du marché d'Erlenbach, 226 wagons avec 2055 pièces de bétail, représentant une valeur de plus d'un million.

Berne. — D'après la *Schweizerische Bauzeitung*, la première section du chemin de fer projeté pour l'Eiger sera probablement exécutée l'année prochaine. MM. Studer et Strub ont cédé leur concession pour cette section — rendue ainsi indépendante de l'ensemble de la ligne — à la Compagnie du chemin de fer de la Wengernalp, qui se chargera de la construction et de l'exploitation. Le nouveau tronçon se séparera de la ligne principale à la station Scheidegg, à 2064 mètres au-dessus de la mer, et se dirigera sur la petite Scheidegg, dans une situation abritée, jusqu'au bord du glacier de l'Eiger. La voie sera construite à crémaillère, sur le type de celle de la Wengernalp, de sorte que le matériel roulant de la Compagnie pourra desservir la nouvelle section. La construction est très simple; à l'exception d'un petit tunnel, il n'y a pas de travaux d'art. MM. Studer et Strub devisent le capital de construction, matériel roulant non compris, à 340,000 francs pour les deux kilomètres de la ligne, soit 154,500 fr. par kilomètre, si les travaux sont exécutés en régie.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Concours de bétail. — En dérogation à l'article 12, § 2, du programme des concours de bétail, et en considération du fait que ce programme n'a été rendu public que dans le courant du mois d'août dernier, les vaches et les génisses qui auront été saillies, antérieurement au 1er septembre, par des taureaux non primés, mais approuvés pour la monte publique, seront également admises aux concours.

Les propriétaires intéressés sont en outre informés qu'à l'issue de chaque concours, les animaux primés devront rester exposés pendant une heure au moins, dans l'ordre de leur classement, afin que le public puisse les examiner et se rendre un compte exact du mérite des sujets primés.

Forêts. — Le Conseil d'Etat a ratifié la nomination du citoyen Paul de Coulon aux fonctions d'inspecteur-forestier du IIme arrondissement pour une nouvelle période triennale.

Sages-femmes. — Mme Elisabesh Hämmerli, à Savagnier, est autorisée à pratiquer dans le canton en qualité de sage-femme.

Surlangue. — Un nouveau cas de surlangue a été constaté dans l'écurie de M. Charles Bandelier, agriculteur à Marmoud (La Sagne).

CHRONIQUE LOCALE

Fête de la Société d'histoire. — La trentième fête annuelle de la Société d'histoire a eu lieu hier à Auvernier où, à l'arrivée, les hôtes venus de la gare du Jura-Simplon apercevaient, au sortir de la route qui donne accès dans le village, au nord, un coin absolument délicieux : c'était celui formé par la maison de l'Hôpital de Soleure, avec sa belle porte ancienne et les pittoresques habitations qui l'enserrent. La décoration du tout était vraiment celle qui convenait; on ne pouvait mieux faire. Et c'est, au reste, la même remarque qu'on pouvait appliquer au village entier. La bienvenue qu'il avait inscrite au haut de son arc-de-triomphe n'était pas une vaine parole, car partout les habitants avaient fait leur possible pour ménager à leurs visiteurs la plus gracieuse des réceptions et le village le plus coquettement paré. N'oublions pas le joli jet d'eau installé au bord du lac et qui atteignait à une hauteur inattendue.

La cordialité du lieu s'est d'ailleurs affirmée dans les paroles prononcées du haut de la terrasse de l'Hôtel du Lac, avant la collation, par M. Perrochet, juge de paix, qui ne s'est nullement avancé — et la journée l'a prouvé — en affirmant qu'Auvernier s'efforcerait de faire oublier par la chaleur de son accueil, la rigueur des derniers jours.

A 9 1/2 heures, ou plus exactement vers 10 heures, la séance a été ouverte, au Temple, très élégamment décoré de lierre, par M. Alfred de Chambrier, le premier président triennal prévu par le règlement récemment voté, qui, après une définition compréhensive et large de l'histoire, résume rapidement l'activité du Comité pendant l'année écoulée : démarches pour assurer à la Société la jouissance du Château de Valangin, et du même coup la conservation respectueuse de cet immeuble, témoin de tant de scènes remarquables de l'histoire neuchâteloise; subvention de 2,500 fr. pour la publication, due à l'initiative de M. Louis Favre, d'un volume destiné à sauver de l'oubli les quelques restes de patois que nous possédons encore; enfin, une subvention de 750 francs pour un volume où M. Philippe Godet a réuni des lettres de Charles Berthoud, élevant ainsi à ce bon Neuchâtelois un monument pareil à celui qu'il a consacré déjà à la mémoire d'Auguste Bachelin.

Il est procédé ensuite à la réception de nouveaux membres, dont le nombre finit par s'élever à 21.

On sait que chaque assemblée de la Société donne lieu à une monographie de l'endroit où se fait la réunion. M. Fritz Chabloz présentait celle d'Auvernier en un travail très documenté où il s'est surtout attaché à caractériser la nature des communes neuchâteloises, en étudiant celle de la commune d'Auvernier, dont l'esprit d'indépendance servi par une diplomatie intelligente peut servir de type pour la représentation de ce qu'était notre pays en un temps que peu connaissent et dont beaucoup médisent, faute de s'être familiarisés avec les usages d'alors. Ce sont les différends entre bourgeois externes et bourgeois internes qui ont permis à M. Chabloz d'illustrer sa monographie; ce sont aussi les singulières et originales requêtes des communiers — entre autres d'une préposée à la poste, du guêt qui affirme en commençant qu'il est « plus facile au guêt de crier les heures que de faire une harangue », des bouchers qui terminent leur demande en souhaitant « la prolongation des jours des respectables conseillers et de leurs tendres épouses ». Le travail de M. Chabloz pourra être lu dans un des prochains numéros du *Musée neuchâtelois.*

A cet orateur succèdent MM. Louis Favre avec un récit : *Une « défilée » et un voleur de bois*, que nous espérons bien trouver publié un jour; Max Diacon, qui donne une relation succincte de *L'enterrement de la royauté à Morteau, en 1792*, où assistèrent environ 1200 Neuchâtelois des « Montagnes de Valangin », et Philippe Godet, dont la communication avait trait à des lettres écrites à Charles Berthoud par son élève en littérature, Auguste Bachelin, un communier d'Auvernier.

La séance, levée à midi et quart, est suivie d'un banquet à l'Hôtel du Lac. Comme tous ceux de la Société d'histoire, ce banquet a été de ceux où l'on s'amuse franchement et dont le souvenir reste. Il restera aux visiteurs d'hier comme à leurs hôtes, et les bonnes paroles prononcées là y contribueront pour beaucoup, de même que la bonne volonté dont a fait preuve la fanfare d'Auvernier l'*Avenir*, qui s'est fait entendre sans trahir la moindre fatigue pendant le cours de la journée. Est-il besoin de dire que les vins d'honneur témoignaient abondamment de la renommée viticole d'Auvernier et de l'esprit hospitalier de ses habitants?

Le major de table, M. Philippe Godet, donne la parole à M. Jean Grellet, qui ouvre la série des toasts en portant celui à la Patrie, du culte de laquelle l'histoire est la base principale. Son discours nous remet en mémoire la devise que nous avons relevée au passage : « Patrie — avons-nous lu au fronton de l'arc-de-triomphe, — je tiens à toi par l'espérance, plus encore par le souvenir! »

Un membre du Comité de réception, M. Geissler, célèbre en termes choisis et qui font impression, la Société d'histoire, à laquelle M. Auguste Quinche, de Neuveville, apporte ensuite le salut de la Société d'émulation du Jura bernois.

Les convives ont l'heureuse surprise d'entendre des vers de M. Philippe Godet, de ces vers où l'esprit et l'imprévu de la rime se font concurrence pour la plus grande joie des auditeurs. Naturellement que le village d'Auvernier fait la matière de cette lecture, et parmi tous ses avantages l'auteur n'a garde de passer sous silence un des plus marquants; jugez plutôt :

Pêchez-nous beaucoup de bondelles,
Que vos filets en soient rompus.
Nous serons vos hôtes fidèles :
En fussions-nous même repus,
Nous ne ferons jamais fi d'elles.

Quand les applaudissements ont pris fin, le major de table fait décider, aux acclamations de tous, l'envoi d'un télégramme de remerciements à M. Frédéric Soguel, qui s'est consacré à la tâche, parfois ardue, de faire attribuer à la Société d'histoire le soin d'entretenir le Château de Valangin et le droit d'en jouir et d'y avoir parfois ses assises.

M. Louis Favre parle pour rappeler qu'en 1866 Auvernier a vu un congrès international, le congrès paléo-ethnographique, et M. Charles Herzog constate, en portant le toast au village, que la localité est d'une antiquité aussi reculée qu'indiscutable.

La parole est reprise par M. Ph. Godet qui fait en faveur du *Véritable Messager boîteux de Neuchâtel* le plaidoyer le plus mérité et le plus légitime : il est étrange, en effet, que les habitants de nos campagnes paraissent ignorer que nous avons un almanach neuchâtelois aussi fidèle que tout autre en fait de lunaisons et beaucoup plus intéressant, car il constitue les vraies annales du pays neuchâtelois. — M. James Lardy demande que notre almanach soit officiellement recommandé par la Société.

Au banquet succède le quart d'heure... du photographe : de nos jours c'est forcé! Puis c'est une visite au petit musée de l'endroit et à l'Ecole de viticulture, toutes choses qui font passer les heures trop rapidement au gré des hôtes si bien reçus. Ceux-ci en quittant le village, emportent dans leurs foyers les impressions riantes d'une belle journée, jointes à l'assurance qu'on se connaît toujours un peu mieux et conséquemment qu'on s'aime encore un peu plus entre Neuchâtelois.

Pavillon de musique. — On nous informe que la *Musique militaire*, empêchée de jouer hier « pour cause imprévue », donnera son concert ce soir.

DERNIÈRES NOUVELLES

Londres, 12 septembre.

Une foule nombreuse, comprenant beaucoup de Français, et surtout des habitants des environs de Londres, a défilé dans la chapelle ardente où le cercueil du comte de Paris avait été transporté. Le duc d'Orléans a présidé à tous les arrangements; il a placé lui-même le drapeau tricolore sur le cercueil. C'est le salon qui a été transformé en chapelle ardente. Il est décoré de draperies violettes bordées d'argent. Le cercueil est élevé d'un mètre cinquante et recouvert par une draperie de même couleur; le drapeau tricolore est jeté par-dessus. Autour de la salle sont rangées des fleurs et de nombreuses couronnes envoyées d'Angleterre, de France, du Portugal, etc. Une foule nombreuse a défilé mardi, toute l'après-midi, dans la chambre ardente.

Douze voitures de gala ont été envoyées pour le cortège qui ira à la gare de Buckingam. Quinze voitures ont été envoyées à Weybridge. Les demandes d'admission pour la chapelle de Weybridge sont trois fois plus nombreuses que les places disponibles.

Le train amenant le corps du comte de Paris est arrivé à 11 h. 50 à Weybridge. L'entrée dans la chapelle a eu lieu à 12 h. 30. Une foule énorme, très recueillie, formait une double haie sur le passage du cortège funèbre. La cérémonie a été simple mais imposante. Mgr d'Hulst a dit la messe; cinq absoutes ont été ensuite données, dont deux par des prêtres français. La plupart des ambassades et légations étaient représentées aux obsèques. Le nombre des personnes admises dans la chapelle n'a pas dépassé 150, à cause de l'exiguïté de l'église. Parmi les assistants on remarquait le duc d'Oporto, le duc d'York, le duc d'Aoste.

Le cercueil a été transporté dans la crypte. Tous les assistants, parmi lesquels environ 1200 Français, ont défilé devant le cercueil, recouvert d'un drapeau tricolore. La veuve du général Mac Clellan, sous lequel le comte de Paris a servi pendant la guerre de sécession, a envoyé une magnifique couronne.

Après la cérémonie, le duc d'Orléans a adressé une allocution aux 1200 Français environ qui étaient venus à Weybridge. Il leur a dit : « Votre présence prouve votre fidélité au principe de la monarchie dont je suis l'héritier. Guidé par l'exemple de mon père et comptant sur votre concours comme sur l'aide de Dieu, je remplirai ma mission sans défaillance. »

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Vienne, 13 septembre.

La *Nouvelle Presse libre* publie une dépêche de Tarnopol (Galicie) annonçant que 21 élèves de l'école des instituteurs ont été arrêtés pour affiliation à une association secrète, poursuivie pour haute trahison et crime de lèse-majesté.

Rome, 13 septembre.

Les recettes des douanes pour les dix premiers jours de septembre sont en augmentation sur la période correspondante de 1893.

Madrid, 13 septembre.

A la suite d'une tempête sur la côte Sud-ouest de la Méditerranée, plusieurs villes ont été inondées. Il y a de grands dégâts et plusieurs victimes.

AVIS TARDIFS

SOCIÉTÉ DES CARABINIERS
DE NEUCHATEL

Réunion ce soir chez le président.

On demande à acheter une **cheminée Désarnod,** en bon état. S'adresser au bureau de la Feuille.

Bourse de Genève, du 12 septembre 1894

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	—.—	3% féd. ch. de f.	—.—
Jura-Simplon.	169.—	3 1/2 fédéral . .	108.—
Id. priv.	—.—	3% Gen. à lots	107 50
N-E Suis. ans.	663.—	S.-O. 1878, 4%	509 50
St-Gothard . .	—.—	Franco-Suisse	480 —
Union-S. ans.	—.—	N.-E. Suis. 4%	522 —
Banque fédér.	—.—	Lomb. ans. 3%	324 50
Union fin. gen.	—.—	Mérid. ital. 3%	277.50
Parts de Sétif.	—.—	Donan. ott. 5%	—.—
Alpines	—.—	Prior. otto. 4%	—.—

Changes à Genève

	Demandé	Offert
France . .	99.99	100.04
Londres. .	25.17	25.21
Allemagne	123.55	123.70

Argent en ex. kilo

Londres .	—.—
Hambour	—.—
Francfort	—.—

Esc. Genève 3%

Bourse de Paris, du 12 septembre 1894
(Cours de clôture)

3% Français.	104.62	Crédit foncier	927.50
Italien 5% . .	83.35	Créd. lyonnais	770 —
Rus. Orien 5%	65.80	Mobilier fran.	—.—
Egy. unif. 4%	525.62	Suez.	2955.—
Ext. Esp. 4%	70.—	J. Mobil. esp.	—.—
Portugais 3%	—.—	Chem. Autrich.	741.25
Turc 4% . . .	26.55	Ch. Lombardx	—.—
Hongr. or 4%	—.—	Ch. Méridion.	568.75
Actions		Ch. Nord-Esp.	112 50
Bq. de France	—.—	Ch. Saragosse	153 75
Bq. de Paris.	715.—	Banq. ottom. .	673.75
Comptoir nat.	542.50	Rio-Tinto . . .	380.—

L'imprimerie de la *Feuille d'Avis* livre en 2 heures les lettres de faire-part.

Imprimerie H. Wolfrath & Cie